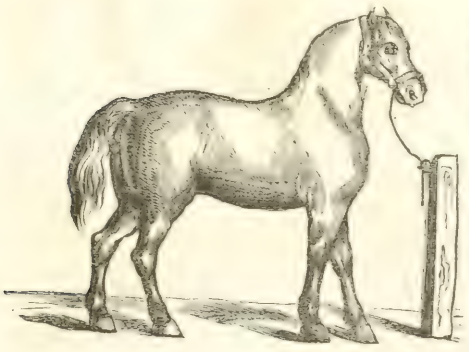
par-dessus tout en France comme en Angleterre; mais il fallait faire voir que l'extrême vitesse s'accorde difficilement en général avec d'autres qualités que nous devons apprécier à leur juste valeur. Celles dont est doué le cheval de manége ne sont pas seulement agréables, elles sont de la première utilité pour certains services; le cheval de guerre qui ne serait pas maniable, qui ne pourrait s'arrêter facilement, tourner sur lui-même sans beaucoup d'efforts, ne serait pas un modèle dans ce genre. Rarement on en trouverait de tels dans les chevaux anglais. Toute leur machine est construite pour une progression rapide; leur tête portée en droite ligne en avant rend les conduits de l'air moins sinueux et la respiration facile; mais dans l'impossibilité où le cavalier se trouve de faire fléchir le cou de sa monture, d'en ramener la tête dans la direction verticale, qui favorise l'action des branches du mors, il ne maîtrise pas à beaucoup près aussi bien son cheval, et il lui est extrêmement difficile de faire les évolutions qui lui sont commandées.

Nous verrons plus tard que certaines races de chevaux français ont quelques-uns des caractères du type andalous; nous agiterons la question de savoir s'il convient à l'intérêt de tous, et en particulier à celui de l'agriculteur, de les changer par le métissage en chevaux anglais; et c'est alors seulement que nous rendrons plus palpable la nécessité d'établir dans les chevaux fins les deux divisions dont il vient d'être parlé.

Fig. 242.



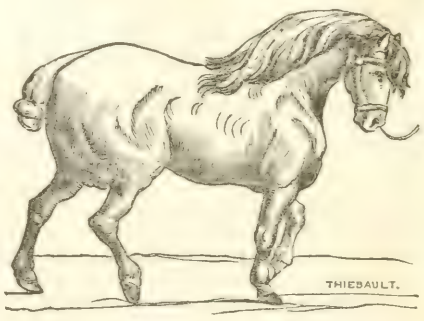
Les chevaux communs, nous l'avons dit en commençant cet article, ne peuvent tous ressembler au cheval boulonnais; l'on a, en France particulièrement, le plus pressant besoin de chevaux communs plus vites et moins massifs, pour le service des postes et de toutes les voitures publiques. Nos meilleurs chevaux de diligences sont les percherons (*fig.* 242). Rien n'empêche et tout au contraire engage à faire de ces chevaux de diligences une classe à part, qui n'a pas à la vérité de caractères opposés à ceux du type boulonnais (*fig.*243), mais qui se distingue par une épaule plus longue, un garrot plus sorti, une encolure moins courte, un ventre moins gros, toutes conditions qui, dans les chevaux communs comme dans les chevaux fins, favorisent la progression. Ce serait une erreur de croire, comme l'ont supposé certains auteurs, que nos maîtres de postes dussent remplir leurs écuries de races tout-à-fait légères et distinguées, ainsi que cela se pratique en Angleterre. Il suffit de voir nos voitures publiques pesamment chargées, nos routes fatiguées par le roulage pour être bien persuadé que les chevaux de nos postes ne peuvent être pris dans les races les plus légères et qu'il importe beaucoup de propager en France le cheval commun de poste et de diligence, dont le type existe dans la race percheronne, qui, par sa conformation et son tempérament, réunit à beaucoup de force une vitesse assez grande.

Nous croyons donc, d'après tout ce qui précède, que des types secondaires doivent être admis dans la catégorie des chevaux fins et dans celle des chevaux communs; et que nous devons rapporter au cheval anglais de pur sang les races les plus vites; au type andalous les chevaux les plus maniables, les plus agréables; et dans les chevaux communs distinguer ceux qui sont propres aux travaux les plus lents, dont le modèle existe dans la race boulonnaise, des chevaux percherons plus convenables que les boulonnais aux postes et aux diligences.

Section II. — *Des races de chevaux les plus intéressantes à connaître.*

Après ce premier coup d'œil jeté sur les différents genres de conformation à reconnaître dans les races de chevaux, la tâche de les étudier devient moins difficile. Elle doit être bornée à l'examen de leur classification, des caractères qui les font distinguer, des méthodes les plus communément suivies dans leur élève.

Fig. 243.



Les chevaux communs, qu'ils soient tout-à-fait lourds, ou qu'ils conviennent aux services des diligences, sont, nous le disons par avance, bien plus demandés en France que les chevaux fins; ils ont plus de réputation, ils la méritent mieux, et rapportent généralement un bénéfice plus assuré au cultivateur.

Dans les races communes l'on cite parmi les plus lourdes, la boulonnaise, et celles de plusieurs parties de la Bourgogne et en particulier de la Puisaie, de quelques points de la Champagne, du Poitou et de la Franche-Comté; parmi les races moins pesantes, l'attention doit être surtout attirée sur les percheronnes, les bretonnes et les vendéennes.